

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BAIE DU COTENTIN**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Jeudi 27 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt sept mars à neuf heures trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni à la salle des fêtes de Carentan les Marais sous la présidence de Monsieur Jean-Claude COLOMBEL avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

Nombre de membres : **49**
 Nombre de membres présents : **37**
 Nombre de membres votants : **44**

Étaient présents : M. LEBLANC, D. MESNIL, Y. POISSON, B. LEGASTELOIS, C. GREARD, C. DUPONT, A. MOUCHEL, M. JOURDAN, JP. LHONNEUR, JC COLOMBEL, I. DUCHEMIN, X. GRAWITZ, MA HEROUT, H. HOUEL, J. LEMAÎTRE, S. LESNE, L. LEVILLAIN, H. LHONNEUR, P. THOMINE, D. FERON, M. LARUE, F. BEROT, M.H. PERROTTE, C. CHANTREUIL, C. MARIE, M. HAIZE, G. LEBARBENCHON, C. DE VALLAVIEILLE, K. PLAISANCE, A. HOLLEY, M. JEAN, C. KERVADEC, C. LAUTOUR, C. LELAVECHEF, G. MICHEL, G. CHARRAULT, A. NOËL.

Date de convocation : **21/03/2025**
 Date d'affichage du procès-verbal : **21/03/2025**

Absents représentés : V. LECONTE donne procuration à I. DUCHEMIN, M.J. LE DANOIS donne procuration à P. THOMINE, M. LE GOFF donne procuration à L. LEVILLAIN, B. MARIE donne procuration à M. LARUE, M. GERVAIS donne procuration à C. MARIE, H. MARIE donne procuration à M.H. PERROTTE, N. LAMARE donne procuration à D. MESNIL.

Numéro de délibération : **1542 - 2025-03-27**
Absents excusés : S. DELAVIER, V. MILLOT, M. GIOVANNONE, S. LA DUNE, H. AUTARD DE BRAGARD.

Finances : Adoption du Budget Primitif 2025 – Budget annexe Port de plaisance

Monsieur le Président présente au vote le budget primitif 2025 du budget annexe Port de plaisance de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, décomposé par chapitres comme suit :

Fonctionnement									
DEPENSES					RECETTES				
Code	Libellé	BUDGET 2025	RAR	TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2025	RAR	TOTAL BUDGET
011	Charges à caractère général	248 170,08		248 170,08	013	Atténuations de charges			
012	Charges de personnel et frais assimilés	126 166,00		126 166,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	262 360,00		262 360,00
014	Atténuations de produits			0,00	73	Impôts et taxes			0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 000,00		28 000,00	74	Dotations, subventions et participations			0,00
66	Charges financières	6 236,93		6 236,93	75	Autres produits de gestion courante	16 877,09		16 877,09
67	Charges exceptionnelles	6 000,00		6 000,00	76	Produits financiers			0,00
68	Dotations provisions semi budgétaires	15 000,00		15 000,00	77	Produits exceptionnels	14 000,00		14 000,00
022	Dépenses Imprévues			0,00	78	Reprises provisions semi budgétaire			0,00
sous-total dépenses réelles		429 573,01	0,00	429 573,01	sous-total recettes réelles		293 237,09	0,00	293 237,09
023	Virement à la section d'investissement			0,00					0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 678,72		73 678,72	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 762,30		49 762,30
sous-total dépenses d'ordre		73 678,72	0,00	73 678,72	sous-total recettes d'ordre		49 762,30	0,00	49 762,30
				0,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	160 252,34		160 252,34
Total :		503 251,73	0,00	503 251,73	Total :		503 251,73	0,00	503 251,73

Investissement									
DEPENSES					RECETTES				
Code	Libellé	BUDGET 2025	RAR	TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2025	RAR	TOTAL BUDGET
16	Emprunts et dettes assimilés	25 666,84		25 666,84	10	Dotations, fonds divers et réserves (dt 1068)			
20	Immobilisations incorporelles	5 273,18		5 273,18	13	Subventions d'investissement reçues	100 000,00	250 000,00	350 000,00
21	Immobilisations corporelles	72 400,00	72 508,00	144 908,00	16	Emprunts et dettes assimilés	503 910,84		503 910,84
23	Immobilisation en cours	550 000,00	118 344,00	668 344,00					0,00
sous-total dépenses réelles		653 340,02	190 852,00	844 192,02	sous-total recettes réelles		603 910,84	250 000,00	853 910,84
				0,00	021	Virement de la section de fonctionnement			0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 762,30		49 762,30	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 678,72		73 678,72
041	Opérations patrimoniales			0,00	041	Opérations patrimoniales			0,00
sous-total dépenses d'ordre		49 762,30	0,00	49 762,30	sous-total recettes d'ordre		73 678,72	0,00	73 678,72
001	Déficit d'investissement reporté	33 635,24		33 635,24	001	Excédent d'investissement reporté			0,00
Total :		736 737,56	190 852,00	927 589,56	Total :		677 589,56	250 000,00	927 589,56

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité décident :

- d'adopter le Budget Primitif 2025 du budget annexe Port de plaisance selon les modalités prévues en annexe de la présente délibération,
- d'autoriser le Président à signer les documents correspondants.

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Le secrétaire de séance,



Pour extrait certifié conforme,
CARENTAN, le 27 mars 2025

Le Président de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin,

Jean-Claude COLOMBEL

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET**
20004272900083**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**
40001-PORT DE PLAISANCE 40001-PORT DE
PLAISANCE

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE SAINT LO

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif**BUDGET : 40001-PORT DE PLAISANCE (2)****ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

9

B2 - Balance générale du budget - Recettes

10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

20

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

24

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

26

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

27

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

28

A3.2 - Etalement des provisions

29

A4.1 - Equilibre des opérations financières

30

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

31

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes

32

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées

Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat

Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus

Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

33

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

35

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

36

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	503 251,73	342 999,39
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
P	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 160 252,34
R			
T			
S			
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	503 251,73	503 251,73

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	703 102,32	677 589,56
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	190 852,00	250 000,00
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 33 635,24	(si solde positif) 0,00
R			
T			
S			
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	927 589,56	927 589,56

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 430 841,29	1 430 841,29
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1542-BF2

SLO

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	264 500,00	0,00	248 170,08	248 170,08	248 170,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	16 276,84	0,00	126 166,00	126 166,00	126 166,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 300,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
Total des dépenses de gestion des services		285 076,84	0,00	402 336,08	402 336,08	402 336,08
66	Charges financières	7 176,69	0,00	6 236,93	6 236,93	6 236,93
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	2 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		300 253,53	0,00	429 573,01	429 573,01	429 573,01
023	Virement à la section d'investissement (6)	25 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	65 143,05		73 678,72	73 678,72	73 678,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		90 143,05		73 678,72	73 678,72	73 678,72
TOTAL		390 396,58	0,00	503 251,73	503 251,73	503 251,73

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**503 251,73****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	282 254,00	0,00	262 360,00	262 360,00	262 360,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	41 704,00	0,00	16 877,09	16 877,09	16 877,09
Total des recettes de gestion des services		323 958,00	0,00	279 237,09	279 237,09	279 237,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	16 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		339 958,00	0,00	293 237,09	293 237,09	293 237,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	49 762,30		49 762,30	49 762,30	49 762,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		49 762,30		49 762,30	49 762,30	49 762,30
TOTAL		389 720,30	0,00	342 999,39	342 999,39	342 999,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**160 252,34**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**503 251,73****Pour information :**
**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**
23 916,42

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	5 273,18	5 273,18	5 273,18
21	Immobilisations corporelles	560 300,00	72 508,00	72 400,00	72 400,00	144 908,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	130 000,00	118 344,00	550 000,00	550 000,00	668 344,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	700 300,00	190 852,00	627 673,18	627 673,18	818 525,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 934,17	0,00	25 666,84	25 666,84	25 666,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	24 934,17	0,00	25 666,84	25 666,84	25 666,84
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	725 234,17	190 852,00	653 340,02	653 340,02	844 192,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	49 762,30		49 762,30	49 762,30	49 762,30
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	49 762,30		49 762,30	49 762,30	49 762,30
	TOTAL	774 996,47	190 852,00	703 102,32	703 102,32	893 954,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	33 635,24
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	927 589,56
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	355 000,00	250 000,00	100 000,00	100 000,00	350 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	329 853,42	0,00	503 910,84	503 910,84	503 910,84
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	684 853,42	250 000,00	603 910,84	603 910,84	853 910,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	392,21	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	392,21	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		685 245,63	250 000,00	603 910,84	603 910,84	603 910,84
021	Virement de la section d'exploitation (4)	25 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	65 143,05		73 678,72	73 678,72	73 678,72
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		90 143,05		73 678,72	73 678,72	73 678,72
TOTAL		775 388,68	250 000,00	677 589,56	677 589,56	927 589,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	927 589,56
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

23 916,42

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	248 170,08		248 170,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	126 166,00		126 166,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 000,00		28 000,00
66	Charges financières	6 236,93	0,00	6 236,93
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	6 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	15 000,00	73 678,72	88 678,72
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		429 573,01	73 678,72	503 251,73

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	503 251,73
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	49 762,30	49 762,30
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	25 666,84	0,00	25 666,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	5 273,18	0,00	5 273,18
21	Immobilisations corporelles (6)	144 908,00	0,00	144 908,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	668 344,00	0,00	668 344,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		844 192,02	49 762,30	893 954,32

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	33 635,24
--	------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	927 589,56
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M, 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	262 360,00		262 360,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	16 877,09		16 877,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	14 000,00	49 762,30	63 762,30
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		293 237,09	49 762,30	342 999,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	160 252,34
---	-------------------

+

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	503 251,73
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	350 000,00	0,00	350 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	503 910,84	0,00	503 910,84
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		53 678,72	53 678,72
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		853 910,84	73 678,72	927 589,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

+

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	927 589,56
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	264 500,00	248 170,08	248 170,08
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	110 000,00	80 000,00	80 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	43 800,00	40 000,00	40 000,00
6064	Fournitures administratives	100,00	300,08	300,08
6066	Carburants	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	100,00	100,00
611	Sous-traitance générale	3 000,00	11 370,00	11 370,00
6135	Locations mobilières	500,00	3 000,00	3 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	500,00	500,00	500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	500,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6161	Multirisques	12 000,00	2 000,00	2 000,00
6168	Autres	8 300,00	500,00	500,00
618	Divers	2 350,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	700,00	700,00	700,00
6231	Annonces et insertions	200,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	100,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	100,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	50,00	200,00	200,00
6256	Missions	100,00	100,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	3 300,00	3 300,00	3 300,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 600,00	2 600,00	2 600,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres	1 000,00	700,00	700,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	22 000,00	22 000,00	22 000,00
63512	Taxes foncières	34 000,00	36 000,00	36 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	16 276,84	126 166,00	126 166,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	16 276,84	126 166,00	126 166,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 300,00	28 000,00	28 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 300,00	28 000,00	28 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		285 076,84	402 336,08	402 336,08
66	Charges financières (b) (8)	7 176,69	6 236,93	6 236,93
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 257,13	6 319,79	6 319,79
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-80,44	-82,86	-82,86
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	4 000,00	4 000,00	4 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	2 000,00	15 000,00	15 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	2 000,00	15 000,00	15 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		300 253,53	429 573,01	429 573,01
023	Virement à la section d'investissement	25 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	65 143,05	73 678,72	73 678,72
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	65 143,05	73 678,72	73 678,72
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		90 143,05	73 678,72	73 678,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		90 143,05	73 678,72	73 678,72

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		390 396,58	503 251,73	503 251,73

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	503 251,73
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-82,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	282 254,00	262 360,00	262 360,00
703	Ventes de produits résiduels	10 000,00	0,00	0,00
7038	Autres	0,00	2 000,00	2 000,00
706	Prestations de services	270 000,00	260 000,00	260 000,00
7083	Locations diverses	380,00	360,00	360,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 874,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	41 704,00	16 877,09	16 877,09
752	Revenus des immeubles	16 704,00	16 877,09	16 877,09
7588	Autres	25 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		323 958,00	279 237,09	279 237,09
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	16 000,00	14 000,00	14 000,00
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	16 000,00	14 000,00	14 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		339 958,00	293 237,09	293 237,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	49 762,30	49 762,30	49 762,30
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	49 762,30	49 762,30	49 762,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		49 762,30	49 762,30	49 762,30
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		389 720,30	342 999,39	342 999,39

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	160 252,34
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	503 251,73
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 000,00	5 273,18	5 273,18
2031	Frais d'études	10 000,00	5 273,18	5 273,18
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	560 300,00	72 400,00	72 400,00
2135	Installations générales, agencements	6 800,00	12 000,00	12 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	520 000,00	48 400,00	48 400,00
2155	Outillage industriel	10 000,00	0,00	0,00
2158	Autres	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	12 000,00	12 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	130 000,00	550 000,00	550 000,00
2313	Constructions	130 000,00	550 000,00	550 000,00
Total des dépenses d'équipement		700 300,00	627 673,18	627 673,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 934,17	25 666,84	25 666,84
1641	Emprunts en euros	24 834,17	25 566,84	25 566,84
165	Dépôts et cautionnements reçus	100,00	100,00	100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		24 934,17	25 666,84	25 666,84
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		725 234,17	653 340,02	653 340,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	49 762,30	49 762,30	49 762,30
	Reprises sur autofinancement antérieur	49 762,30	49 762,30	49 762,30
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	3 885,30	3 885,30	3 885,30
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	32 348,00	32 348,00	32 348,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	5 957,00	5 957,00	5 957,00
13918	Autres subventions d'équipement	7 572,00	0,00	0,00
139181	de la collectivité de rattachement	0,00	7 572,00	7 572,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		49 762,30	49 762,30	49 762,30
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		774 996,47	703 102,32	703 102,32

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	190 852,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	33 635,24
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	927 589,56
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote 1.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des rés

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	355 000,00	100 000,00	100 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	105 000,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	250 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	329 853,42	503 910,84	503 910,84
1641	Emprunts en euros	329 853,42	503 910,84	503 910,84
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		684 853,42	603 910,84	603 910,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	392,21	0,00	0,00
1068	Autres réserves	392,21	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		392,21	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		685 245,63	603 910,84	603 910,84
021	Virement de la section d'exploitation	25 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	65 143,05	73 678,72	73 678,72
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	20 000,00	20 000,00
28131	Bâtiments	8 491,00	8 491,00	8 491,00
28135	Installations générales, agencements, ..	9 530,00	9 592,00	9 592,00
28138	Autres constructions	5 865,00	5 865,00	5 865,00
28153	Installations à caractère spécifique	34 948,32	24 813,00	24 813,00
28154	Matériel industriel	896,00	896,00	896,00
28155	Outillage industriel	2 082,00	2 222,90	2 222,90
28182	Matériel de transport	2 096,91	833,00	833,00
28183	Matériel de bureau et informatique	439,83	351,00	351,00
28188	Autres	793,99	614,82	614,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		90 143,05	73 678,72	73 678,72
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		90 143,05	73 678,72	73 678,72
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		775 388,68	677 589,56	677 589,56

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	250 000,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	927 589,56
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Reçu en préfecture le 02/04/2025



(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats) :

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats) :

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEME**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat															Publié le ID : 050-200042729-20250327-1542-BF	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)		
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00											
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					390 000,00											
1641 Emprunts en euros (total)					390 000,00											
00057263801	CREDIT MUTUEL BASSE NORMANDIE	17/11/2022		01/03/2023	100 000,00	F		3,070	3,070	EUR	T	C	N	A-1		
00131444711	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICO	14/12/2007		10/03/2008	50 000,00	F		4,510	4,510	EUR	T	P	N	A-1		
2085105	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE N	27/11/2008		31/03/2009	120 000,00	F		4,300	4,300	EUR	T	P	N	A-1		
8298507	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	19/12/2012		04/05/2013	120 000,00	F		3,630	3,630	EUR	T	P	N	A-1		
1643 Emprunts en devises (total)					0,00											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					180,00											
2020-62	DESPRES Patrick				20,00				0,000		X					
2020-63	GEORGET Albert				20,00				0,000		X					
2020-64	HERVIEU Jean Philippe				20,00				0,000		X					
2020-67	LEMASSON Christian				20,00				0,000		X					
2021-160	AVE Jean-Michel				20,00				0,000		X					
2022-116	LOPEZ Michel				20,00				0,000		X					
2022-99	SAINT LO FRANCK				20,00				0,000		X					
2023-168	MARAIS Philippe				20,00				0,000		X					
2023-88	RIGOT JEAN PIERRE				20,00				0,000		X					

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1542-BF



Emprunts et dettes à l'origine du contrat										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00					
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00					
1681 Autres emprunts (total)					0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00					
1687 Autres dettes (total)					0,00					
Total général					390 180,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (MIS A JOUR ET EN C) (en €)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		183 202,04					25 566,84	6 319,79	0,00	291,37
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		183 202,04					25 566,84	6 319,79	0,00	291,37
00057263801	N	0,00	A-1	86 666,64	12,99	F		3,070	6 666,68	2 583,91	0,00	197,84
00131444711	N	0,00	A-1	10 628,29	2,98	F		4,510	3 385,31	422,61	0,00	18,15
2085105	N	0,00	A-1	62 305,77	8,99	F		4,300	5 261,94	2 595,06	0,00	0,00
8298507	N	0,00	A-1	23 601,34	2,33	F		3,630	10 252,91	718,21	0,00	75,38
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2020-62		0,00	F-6	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2020-63		0,00	F-6	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2020-64		0,00	F-6	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2020-67		0,00	F-6	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-160		0,00	F-6	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-116		0,00	F-6	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-99		0,00	F-6	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023-168		0,00	F-6	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023-88		0,00	F-6	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1542-BF

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1542-BF

SLO

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		183 202,04					25 566,84	6 319,79	0,00	291,37

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
2020-62	DESPRES Patrick	20,00	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2020-63	GEORGET Albert	20,00	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2020-64	HERVIEU Jean Philippe	20,00	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2020-67	LEMASSON Christian	20,00	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2021-160	AVE Jean-Michel	20,00	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2022-116	LOPEZ Michel	20,00	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2022-99	SAINT LO FRANCK	20,00	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2023-168	MARAIS Philippe	20,00	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2023-88	RIGOT JEAN PIERRE	20,00	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
TOTAL (F)		180,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		180,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1542-BF

S2LO

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	4	0	0	0	0	
	Nombre de produits						
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros	183 202,04	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						9
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1542-BF



(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200,00 €	2014-09-24

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	15	24/09/2014
L	Agencement, aménagement de bâtiments - 2014	15	24/09/2014
L	Agencement, aménagement extérieurs, terrains 2014	10	24/09/2014
L	Agencement, aménagement extérieurs, terrains 2014	15	24/09/2014
L	Autres agencements, aménagements de terrains	10	24/09/2014
L	Câblage, réseaux informatiques - 2014	3	24/09/2014
L	CAR - bateau léger (batardeau)	10	24/09/2014
L	CAR - bateau léger (batardeau)	20	24/09/2014
L	CAR - Equipement des cuisines 7 à 15	7	24/09/2014
L	CAR - Equipement des cuisines 7 à 15	15	24/09/2014
L	CAR - Immeubles productifs de revenus	25	24/09/2014
L	CAR - matériels et outillages	10	24/09/2014
L	CAR - pontons et équipements portuaires	10	24/09/2014
L	CAR - pontons et équipements portuaires	20	24/09/2014
L	Conteneurs individuels - 2014	5	24/09/2014
L	Equipements audiovisuels, téléphonie, photo	3	24/09/2014
L	Installations et appareils de chauffage - 2014	5	24/09/2014
L	Logiciels, licences - 2014	2	24/09/2014
L	Matériels et outillages - 2014	5	24/09/2014
L	Matériels informatiques et bureautique	3	24/09/2014
L	Mobilier - occasion et < 500€	5	24/09/2014
L	Port : pontons et équipements portuaires	10	24/09/2014

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Dépréciation des actifs circulants	0,00	31/12/2021	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00
Dépréciation des actifs circulants	0,00	15/12/2022	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Dépréciation des actifs circulants	0,00	31/12/2023	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Dépréciation des actifs circulants	0,00	19/12/2024	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 02/04/2025	
Reçu en préfecture le 02/04/2025	
Publié le	
ID : 050-200042729-20250327-1542-BF	
A3.2	

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-33 635,24	-33 635,24
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	59 148,00	59 148,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	25 512,76	25 512,76

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	25 512,76	25 512,76
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	25 512,76	25 512,76

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	75 329,14	75 329,14
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	53 678,72	53 678,72
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-21 650,42	-21 650,42

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		75 329,14	I 75 329,14
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		25 566,84	25 566,84
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	25 566,84	25 566,84
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		49 762,30	49 762,30
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	49 762,30	49 762,30
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		53 678,72	III 53 678,72
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		53 678,72	53 678,72
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	8 491,00	8 491,00
28135	Installations générales, agencements, ..	9 592,00	9 592,00
28138	Autres constructions	5 865,00	5 865,00
28153	Installations à caractère spécifique	24 813,00	24 813,00
28154	Matériel industriel	896,00	896,00
28155	Outillage industriel	2 222,90	2 222,90
28182	Matériel de transport	833,00	833,00
28183	Matériel de bureau et informatique	351,00	351,00
28188	Autres	614,82	614,82
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) ce la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24° : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13° : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14° : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
327-5° : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10° : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11° : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concourt, par son contrat, les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
328-352° : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
343-1-343-3° : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1-333-10° : Collaborateurs de groupes d'élus.
333-12° : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 328, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TECHNICIEN	B	1	30 000,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Janv. 2017)	C	2	96 166,00
TOTAL GENERAL	C B	3	126 166,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1542-BF



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 44

VOTES :

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2025

Présenté par (1) le Président,

A Carentan le 21/03/2025

(1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Carentan, le 27/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

M. CHANTREUIL Claude	
M. CHARRAULT Gérard	
M. COLOMBEL Jean-Claude	
M. DEVALAVIEILLE Charles	
M. DUPONT Carles	
M. GRAWITZ Xavier	
M. HAIZE Michel	
M. HOLLEY Alain	
M. HOUEL Hervé	
M. JEAN Marcel	
M. JOURDAN Michel	
M. LEBLANC Michel	
M. LECONTE Valérie donne pouvoir à Mme DUCHEMIN Irène	
M. LEMAÎTRE Jérôme	
M. LESNE Sébastien	
M. LEVILLAIN Lionel	
M. LHONNEUR Hubert	
M. LHONNEUR Jean-Pierre	
M. MARIE Bertrand donne pouvoir à Mme LARUE Murielle	
M. MARIE Hervé donne pouvoir à Mme PERROTTE Marie-Hélène	
M. MESNIL Dominique	



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

M. MICHEL Gilbert	
M. MOUCHEL Adolphe	
M. NOEL Alain	
M. POISSON Yves	
M. THOMAS Daniel	
Mme BEROT Florence	
Mme BOUFFARD Agnès	
Mme DUCHEMIN Irène	
Mme GERVAIS Marylise donne pouvoir à Mme MARIE Claudine	
Mme HEROUT Marie-Agnès	
Mme KERVADEC Catherine	
Mme LAMARE Nathalie donne pouvoir à M. MESNIL Dominique	
Mme LARUE Murielle	
Mme LAUTOUR Céline	
Mme LEBARBENCHON Ghyslène	
Mme LEDANOIS Mary-Jane donne pouvoir à Mme THOMINE Pierrette	
Mme LEGASTELOIS Bertrand	
Mme LEGOFF Maryse donne pouvoir à M. LEVILLAIN Lionel	
Mme LELAVECHEF Chantal	
Mme MARIE Claudine	
Mme PERROTTE Marie-Hélène	
Mme PLAISANCE Karine	
Mme THOMINE Pierrette	

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/04/2025, et de la publication le 02/04/2025

A Carentan, le 02/04/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1542-BF



BUDGET PRIMITIF 2025

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

BP 2025



ID : 050-200042729-20250327-1542-BF

IV - ANNEXE**IV****SIGNATURES POUR LES BUDGETS ENUMERES CI-DESSOUS****D2**

Communauté de Communes de la Baie du Cotentin
Budget annexe du port de plaisance
Budget annexe du marché aux bestiaux
Budget annexe des ordures ménagères
Budget annexe Tourisme
Budget annexe du SPANC
Budget annexe des Zones d'activités de la CCBDC

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 37

Date de convocation : 21/03/2025

AUTARD DE BRAGARD	Hugues	
BEROT	Florence	
BOUFFARD	Agnès	
CHANTREUIL	Claude	
CHARRAULT	Gérard	
COLOMBEL	Jean-Claude	
DE VALLAVIEILLE	Charles	
DELAVIER	Stéphanie	
DUCHEMIN	Irène	
DUPONT	Carles	
NOËL	Alain	
GERVAIS	Marylise	
GIOVANNONE	Matthieu	
GRAWITZ	Xavier	
HAIZE	Michel	
HEROUT	Marie-Agnès	
HOLLEY	Alain	
HOUEL	Hervé	
LOURDAN	Michel	
JEAN	Hervé	
KERVADEC	Catherine	

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1542-BF



BUDGET PRIMITIF 2025

LA DUNE	Sonia	
LAMARE	Nathalie	
LARUE	Murielle	
LAUTOUR	Céline	
LE DANOIS	Mary-Jane	
LE GOFF	Maryse	
LEBARBENCHON	Ghyslène	
LEBLANC	Michel	
LECONTE	Valérie	
LEGASTELOIS	Bertrand	
LELAVECHEF	Chantal	
LEMAÎTRE	Jérôme	
LESNE	Sébastien	
LEVILLAIN	Lionel	
LHONNEUR	Hubert	
LHONNEUR	Jean-Pierre	
MARIE	Bertrand	
MARIE	Claudine	
MARIE	Hervé	
MESNIL	Dominique	
MICHEL	Gilbert	
MILLOT	Valérie	
MOUCHEL	Adolphe	
PERROTTE	Marie-Hélène	
PLAISANCE	Karine	
POISSON	Yves	
THOMAS	Daniel	
THOMINE	Pierrette	

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le



ID : 050-200042729-20250327-1542-BF